



nouvelle
UDF

Champigny sur Marne

N°2

2ème Trimestre 2004

Le parti pris de la vérité

Edito

Les communistes

remercient le député

UMP - Gilles CARREZ.

Laurent JEANNE
Conseiller Municipal

au cours des mandatures 1995-2001-2007

Né à CHAMPIGNY

Chef de file de l' UDF Champigny



La passion de Champigny

Mais cette situation arrange bien le député Gilles CARREZ, qui ne veut pas de concurrent dans sa circonscription.

Bry sur Marne	: 15 000 habitants
Le Perreux sur Marne	: 30 080 habitants
Champigny sur Marne	: 74 237 habitants

Un maire de droite à Champigny serait une menace évidente pour le poste de député du maire du Perreux.

Nous invitons donc tous les champinois qui veulent en finir avec les communistes et souhaitent une opposition qui veut vraiment le changement à rejoindre notre équipe composée d'opinions politiques très variées.

Notre seule volonté : changer de politique à Champigny.

Lors des élections cantonales de CHAMPIGNY CENTRE, le maire du Perreux et député de Champigny, Gilles CARREZ a imposé, comme aux dernières élections municipales le candidat le plus inadapté à notre ville.

En effet, le candidat UMP des élections cantonales imposé par le député a recueilli moins de 20% des voix des candidats UMP et UDF des élections régionales sur ce même canton centre. Près de 20% des électeurs champinois ont voté pour l' UMP ou l' UDF aux élections régionales et n'ont pas souhaité voter pour le candidat de Gilles CARREZ au 1er tour de l'élection cantonale. Ce candidat fait donc perdre son camp. Jean-François COPPE ne s'y est pas trompé et l'a enlevé de sa liste du

second tour des élections régionales.

Les élections européennes du 13 juin 2004 doivent être l'occasion de construire une Europe fédérale plus forte capable d'organiser notre diplomatie et notre économie de façon plus humaine. L' UDF travaille dans ce sens.

Je rejoins l'équipe de l'alternance municipale et de l'opposition



NOM : _____ PRENOM : _____ ADRESSE : _____
TEL : _____ E-mail : _____

UDF – BP 242 – 94502 CHAMPIGNY CEDEX – TEL : 06.03.31.38.22. Mail : cites.villages@wanadoo.fr

Facultatif - Je joint un chèque de 15 euros d'adhésion à l'ordre de « cités-villages ».

25 000 ex.

